

Le budget—M. MacEachen

De nombreuses petites entreprises ont été bloquées dans leur expansion par les taux d'intérêt élevés. Le gouvernement offrira des subventions représentant 4 points d'intérêt, pendant deux ans, sur les prêts consentis par les institutions financières aux petites entreprises constituées ou non en société. Les règles d'admissibilité seront les mêmes que pour les Obligations pour l'expansion des petites entreprises.

Le programme d'Obligations pour l'expansion des petites entreprises qui a expiré à la fin de l'an dernier exonérait d'impôt les institutions financières à l'égard des intérêts reçus sur les prêts consentis pour financer des investissements ou pallier des difficultés financières. Pour que les avantages fiscaux offerts bénéficient aux petites entreprises qui ont le plus besoin d'aide, le budget de novembre 1981 a limité l'exonération fiscale aux prêts accordés aux petites entreprises éprouvant des difficultés financières. L'accès au programme a également été étendu aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux autres entreprises non constituées en société.

Cette disposition fiscale relative aux Obligations des petites entreprises est maintenue. Le mécanisme proposé est un nouveau programme de dépenses directes. Il complétera le financement offert par le programme d'Obligations aux entreprises en difficulté financière. Il ne sera pas limité par la situation fiscale des institutions financières. Les agriculteurs et les pêcheurs, qu'ils soient ou non constitués en société, seront admissibles aux nouvelles subventions aux investissements des petites entreprises.

En outre, le gouvernement offre \$100 millions de plus pour aider les agriculteurs en difficulté financière. Cette somme permettra à la Société du crédit agricole d'accorder des prêts totalisant \$200 millions, en plus de ceux prévus dans le budget de novembre. Les prêts porteront intérêt au taux normal de la SCA, mais une réduction de 4 points sera accordée pendant deux ans.

Les détails de ces programmes seront annoncés prochainement par le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray), le ministre d'État chargé de la petite entreprise (M. Lapointe) et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan).

LIMITATION DU DÉFICIT

Comme je l'ai indiqué au début, j'étais résolu à trouver des moyens de créer des emplois et de soutenir l'activité économique sans pour autant alourdir le déficit. Ce but a été atteint. Les mesures que je viens d'annoncer seront coûteuses, mais elles seront plus que compensées par des réaffectations de dépenses et des modifications fiscales.

[Français]

Permettez-moi de récapituler les mesures influant sur les deux côtés de notre trésorerie. Nous fournissons:

—\$200 millions de plus pour les programmes de création directe d'emplois

—\$300 millions de plus pour la création d'emplois au moyen de programmes de développement économique

—\$400 millions pour stimuler la construction et aider les emprunteurs hypothécaires

—\$500 millions pour aider les petites entreprises, les agriculteurs et les pêcheurs en matière de taux d'intérêt.

De plus:

—la hausse du crédit d'impôt pour enfants diminuera les recettes de \$250 millions

—les aménagements apportés au budget de novembre diminueront les recettes d'environ \$325 millions

—les propositions relatives à l'imposition des revenus de placements pourraient coûter \$350 millions la première année.

Ces nouvelles mesures de dépenses et de diminution des recettes représentent au total \$2.3 milliards pour l'année en cours et l'an prochain.

Ce coût est compensé par:

—une économie de \$800 millions grâce à la limitation des rémunérations dans le secteur public

—une économie de \$360 millions permise par le plafonnement de l'indexation des programmes de dépenses

—une économie de \$580 millions dégagée par d'autres réductions et reports de dépenses et

—les \$1,300 millions procurés par le plafonnement de l'indexation du régime d'impôt des particuliers.

[Traduction]

Dans leur ensemble, ces mesures d'économie et de recettes procurent \$3 milliards. En 1982-1983, les ressources dégagées égalent le coût des initiatives nouvelles, soit une somme d'environ \$800 millions. En 1983-1984, les ressources dégagées dépassent le coût des initiatives nouvelles d'à peu près \$800 millions. Ces économies seront prises en considération lorsque nous réévaluerons la situation économique et fiscale à l'automne prochain.

• (2100)

Cette manière de financer les mesures gouvernementales est une application concrète des principes de solidarité et de partage. On demande à certains Canadiens de renoncer à quelques avantages pour venir en aide aux chômeurs et aux secteurs en difficulté de notre économie.

Je voudrais maintenant déposer un avis de motion des voies et moyens détaillé concernant le budget de novembre 1981, de même qu'un avis de motion des voies et moyens concernant les mesures annoncées ce soir. Je demande le consentement de la Chambre afin de déposer les documents budgétaires et un document pour la consultation intitulé «L'inflation et l'imposition du revenu personnel de placements». Je demande aussi à la Chambre l'autorisation d'inclure au hansard le tableau habituel présentant les projections de la situation financière du gouvernement.

Mme le Président: La Chambre autorise-t-elle le ministre des Finances à déposer les documents qu'il a mentionnés?

Des voix: D'accord.